

## **CIRPÉE**

Centre interuniversitaire sur le risque, les politiques économiques et l'emploi

Cahier de recherche/Working Paper **02-07**

## **Les enjeux de l'économie souterraine<sup>1</sup>**

Bernard Fortin

Novembre/November 2002

---

<sup>1</sup> Adresse de correspondance : Bernard Fortin, CIRPÉE et CIRANO, département d'économie, Université Laval, Québec, Canada, G1K 7P4. Tél. : (418) 656-5678 Fax : (418) 656-7798. Courriel : [Bernard.Fortin@ecn.ulaval.ca](mailto:Bernard.Fortin@ecn.ulaval.ca) Discours prononcé devant l'Académie des lettres et des sciences humaines de la Société royale du Canada, le 1<sup>er</sup> novembre 2002 à l'Université Laval. Cette recherche a bénéficié de l'appui de la Chaire du Canada en politiques sociales et ressources humaines et du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture.

**Résumé:** Dans ce texte, l'économie souterraine est présentée comme une réaction naturelle des consommateurs et des producteurs en présence des contraintes ou des coûts que l'État tente d'imposer aux échanges. Nous offrons une définition de l'économie souterraine et nous discutons des causes et des conséquences de ce phénomène. Nous présentons en outre une analyse de certaines méthodes utilisées par les chercheurs pour en évaluer l'ampleur. Nous insistons enfin sur la nécessité dans le futur d'obtenir des sources nouvelles d'information afin de mieux comprendre les facteurs qui influencent les décisions de travailler et de consommer au noir.

**Abstract:** In this text, the underground economy is presented as a natural reaction of consumers and producers to the constraints and costs imposed by the government on exchanges. We provide a definition of the underground economy and discuss the causes and consequences of this phenomenon. We also present an analysis of some methods used by researchers to measure its importance. We finally insist on the necessity in the future to obtain new sources of information in order to better understand the factors that influence the decisions to work and to consume in the underground economy.

**Mots clés:** Économie souterraine, offre de travail au noir, consommation au noir, équité horizontale, équité verticale, efficacité économique, méthodes de collecte et d'estimation de données.

**Keywords :** Underground economy, underground labour supply, underground consumption, horizontal equity, vertical equity, economic efficiency, data collection and data estimation methodology.

## 1. Introduction

Un secteur très actif mais souvent négligé de l'économie est l'économie dite souterraine ou « au noir ». Celle-ci rassemble une série d'activités économiques dont le trait commun est de se réaliser en marge des contrôles de l'État. L'économie souterraine soulève beaucoup de fascination auprès de la population en général. D'ailleurs, voici déjà quelques années, un économiste bien connu écrivait ce qui suit à son propos :

« Tout comme la pornographie, l'économie souterraine semble susciter un mélange d'indignation, de curiosité coupable et d'admiration incrédule. C'est un sujet à propos duquel on connaît peu, mais on suspecte beaucoup. » (Cowell, 1987)

Si l'intérêt croissant pour ce secteur d'activité est relativement récent, le phénomène lui ne l'est pas. L'économie souterraine remonte aux premières tentatives d'organiser socialement les échanges marchands par l'intermédiaire d'institutions plus ou moins contraignantes et régies par une autorité centrale. Ainsi, dans son ouvrage sur l'histoire des marchés noirs, Sédillot (1985) rapportait que la fraude fiscale a été observée dans la Chine ancienne dix mille ans avant J.C. L'économie souterraine n'est qu'une manifestation de la réaction par trop naturelle des personnes à chercher à contourner les contraintes ou les coûts que l'État tente d'imposer aux échanges. Ces personnes peuvent le faire légalement en réaménageant leurs activités sur les marchés officiels. Mais elles le font aussi illégalement en érigeant des marchés parallèles aux marchés officiels. L'ampleur de l'économie souterraine a ainsi évolué au gré des époques en fonction des restrictions et réglementations imposées par l'État sur les marchés, de l'importance des taxes et droits de toute sorte prélevés sur les échanges, de la nature des biens et services produits et des ressources utilisées par l'État pour détecter et punir les contrevenants.

Quelle est l'ampleur de l'économie souterraine ? Selon plusieurs études empiriques, la proportion des activités réalisées au noir est loin d'être négligeable et se serait accrue dans les dernières décennies dans la plupart des pays occidentaux. Bien entendu, il est difficile d'évaluer précisément son importance et sa croissance, puisque les personnes qui y participent tiennent au secret. Néanmoins, une recension récente de Schneider et Enste (2000) montre par exemple que l'importance relative de l'économie souterraine serait passée en Allemagne de

2% à 13 % du PIB entre 1960 et 1995 et aux Etats-Unis, de 3 % à 9 % du PIB au cours de la même période.

Les résultats récents de Giles et Tedds (2002) pour le Canada suggèrent que ce secteur d'activité, qui correspondait à un modeste 3 % du PIB en 1975, aurait atteint 15 % du PIB au milieu des années 1990, soit une dépense annuelle par ménage de 11 000 \$. Ainsi, selon ces chiffres, l'économie souterraine au Canada correspondait en 1995 à près de 70 % de l'économie du Québec. Si de tels estimés exagèrent probablement l'ampleur du phénomène, ils confirment cependant que la taille de l'économie souterraine s'est accrue de façon considérable au Canada depuis le milieu des années 70.

L'existence et la croissance de l'économie souterraine soulèvent de nombreuses inquiétudes. D'abord, celle-ci peut fausser les statistiques officielles permettant d'évaluer les conditions socio-économiques des personnes et des ménages (*e.g.*, taux de chômage, taux de pauvreté, PIB per capita). Ainsi les statistiques sur le nombre de chômeurs peuvent cacher une fraction inconnue d'individus qui, en fait, travaillent au noir et gagnent un revenu de travail. De tels biais dans les statistiques peuvent conduire à des diagnostics erronés et éventuellement à des politiques inappropriées. Selon certaines analyses, l'ampleur de la récession du début des années 90 aurait été surestimée, en raison du développement parallèle de l'économie souterraine.

L'économie souterraine soulève des enjeux de justice sociale. Le travailleur au noir se comporte un peu comme un passager clandestin : tout en s'accommodant souvent très bien des services publics qu'il consomme, il ne participe pas de façon équitable à leur financement. Sur le plan social, la généralisation du phénomène peut engendrer une perte de confiance vis-à-vis de la loi ainsi qu'un affaiblissement de la démocratie.

Le principe d'équité horizontale, selon lequel les personnes économiquement identiques devraient supporter le même fardeau fiscal, est violé en présence de l'économie souterraine. En effet, deux contribuables identiques ne subiront pas le même fardeau fiscal si l'un travaille au noir alors que l'autre déclare tout son revenu à l'impôt. L'économie souterraine peut, en outre, affecter de façon non souhaitable la répartition des charges fiscales entre les ménages selon les classes de revenus. Il peut ainsi en résulter des problèmes d'équité verticale, principe en vertu duquel une contribution fiscale accrue est exigée des plus riches.

L'économie souterraine change aussi l'affectation des ressources à la production des biens et services dans l'économie. Ainsi, on peut considérer la présence de l'économie souterraine comme un effet pervers découlant de l'intervention publique en matière de fiscalité, de transferts sociaux et de réglementation. Par exemple, lorsque le gouvernement hausse un taux de taxation pour accroître ses recettes fiscales, il modifie les incitations économiques. En effet, les personnes sont incitées à changer leurs comportements de façon à réduire leur contribution au financement de cette recette additionnelle, et ce, sans égard à la productivité sociale de ces nouveaux choix. Le travail au noir constitue un des moyens choisis par certains pour diminuer leur fardeau fiscal. Mais cette décision peut cependant s'avérer coûteuse pour l'ensemble de la société. Elle conduit ainsi à une ré-affectation des ressources vers les secteurs où il est plus facile de frauder le fisc (*e.g.*, rénovation, garde d'enfants, entretien domestique, services professionnels) au détriment d'autres secteurs où il est très difficile de s'adonner à une telle activité sans être contrôlé par le fisc.

Selon nos propres études, la rémunération horaire des travailleurs au noir est en général inférieure au taux de salaire avant impôt de ces mêmes travailleurs dans l'économie officielle, même lorsqu'ils oeuvrent dans des secteurs d'activité identiques. Deux raisons expliquent en partie ce résultat. D'abord, le marché auquel peut prétendre un travailleur au noir est probablement plus restreint: on n'annonce pas trop ses services ou son produit si on ne veut pas éveiller les soupçons du fisc. En outre, pour rester cachée aux autorités gouvernementales, la production souterraine utilise souvent une technologie moins efficace que celle utilisée dans l'économie officielle (*e.g.*, machinerie légère car moins visible, faible nombre de travailleurs dans les entreprises au noir, travail de nuit). Il ne faudrait pas oublier non plus d'autres coûts qui sont aussi des coûts sociaux de l'économie souterraine. Ceux qu'encourent les fraudeurs pour éviter d'être pris, et ceux qu'engage l'État au contrôle fiscal et réglementaire, font partie de ces coûts sociaux.

L'économie souterraine peut enfin influencer le niveau des taux de taxation en vigueur. Ainsi, pour un même niveau de dépenses publiques à financer, ceux-ci devront être d'autant plus élevés que l'économie souterraine sera importante. Selon certains, il y a là source possible d'une sorte de cercle vicieux, la hausse des taux de taxation entraînant la croissance de l'économie souterraine et ainsi une réaction en chaîne vers la hausse de ces mêmes taux.

En revanche, certaines activités souterraines peuvent être bénéfiques à l'ensemble de la société, lorsqu'elles permettent aux individus de contourner une réglementation inefficace du point de vue économique. Par exemple, en URSS, avant la libéralisation des échanges, il n'était pas rare pour un ménage aux prises avec une fuite d'eau de devoir attendre jusqu'à trois mois pour obtenir les services d'un plombier de l'État. Ce même ménage pouvait en général obtenir au noir les services du même plombier dans la nuit même suivant le bris. L'économie souterraine introduit ainsi des limites à la pression fiscale et réglementaire que peut exercer le gouvernement sur les individus. En un sens, elle peut être avantageuse pour l'ensemble de la société, s'il y a des raisons de croire que l'État a tendance à être trop lourd.

En fait, une économie souterraine élevée et en croissance peut s'interpréter comme une réaction de certains citoyens qui choisissent l'option « exit » plutôt que l'option « voice », selon les expressions consacrées de Hirschman (1970). L'option « voice », qui se manifeste principalement par le vote démocratique, comporte plusieurs limites pour la personne qui juge son fardeau fiscal trop élevé. D'une part, le pouvoir d'influencer le résultat d'une élection s'avère souvent très limité pour un seul individu et d'autre part celui-ci ne peut exercer son droit de vote que de façon très ponctuelle (*e.g.*, à tous les quatre ans). Enfin, le vote démocratique est habituellement indivisible, de sorte que l'on vote pour un ensemble de politiques plutôt que pour chaque politique particulière. Au contraire, l'option « exit », lorsqu'elle se manifeste par des échanges au noir, peut s'exercer de façon continue et la personne possède un plein pouvoir sur le vote de chacun de ses dollars dépensés dans l'économie souterraine.

D'une certaine façon, la présence d'une économie souterraine florissante peut constituer un « signal » que les citoyens transmettent à l'État pour l'informer qu'il est peut-être allé trop loin dans ses interventions sur l'activité économique. Ainsi, comme on se le rappelle, la hausse effrénée des taxes sur les cigarettes au Québec au début des années 90 a conduit à l'explosion de la contrebande. À Montréal, on estime que près de 60 % des fumeurs achetaient des cigarettes de contrebande en 1993. Ce phénomène généralisé, qui n'avait pas été prévu par les gouvernements, les a conduits à faire marche arrière et à réduire drastiquement les taxes sur les cigarettes en février 1994.

## 2. L'économie souterraine : une définition

Toute mesure de l'économie souterraine doit se fonder sur une définition opérationnelle qui permette d'en évaluer la taille de façon rigoureuse. Bien qu'il n'existe pas de consensus à ce sujet, on la définit le plus souvent comme étant la somme des revenus générés par la production des biens et services marchands dissimulés aux autorités gouvernementales. Il importe de bien mettre en évidence ce qu'implique cette définition.

Tout d'abord, elle exclut la production domestique puisque celle-ci n'est pas échangée sur les marchés, ni officiels ni noirs. En second lieu, l'économie souterraine ainsi définie requiert l'utilisation de ressources dans le but de produire des biens et services. Il s'agit donc d'un concept différent de la fraude fiscale qui peut impliquer des manipulations financières (*e.g.*, surestimation de déductions fiscales, dissimulation de revenus financiers) sans contrepartie directe au niveau de la production de biens et services. Bien sûr, il existe une intersection importante entre l'économie souterraine et la fraude fiscale, puisqu'une des raisons pour lesquelles certains individus opèrent dans cette économie est justement de réduire leur fardeau fiscal. L'économie souterraine doit aussi se distinguer du chiffre d'affaires des activités de contrebande ou de toute autre activité au noir. Seule la valeur ajoutée des contrebandiers (mesurée par la somme de leurs salaires et de leurs profits) devrait apparaître dans la mesure de l'économie souterraine.

L'économie souterraine a deux composantes qu'il importe aussi de distinguer car leurs causes sont fondamentalement différentes. La première comprend les activités criminelles, soit la production de biens et services illégaux (*e.g.*, drogues, jeux, prostitution). La seconde englobe la production de biens et services légaux mais non déclarés (*e.g.*, activités de rénovation, d'entretien domestique, de réparation, de garde d'enfants ou de soins aux personnes, payées au noir).

Enfin, quel est l'observateur à qui on dissimule les activités dites « souterraines »? Est-ce le statisticien de la comptabilité nationale ou est-ce plutôt l'autorité gouvernementale responsable des prélèvements fiscaux, de la réglementation du marché du travail ou de l'immigration ? Certaines activités peuvent échapper au fisc tout en apparaissant dans la comptabilité nationale. Supposons par exemple un chef de famille qui fait rénover sa maison

au noir. Les revenus nets de celui qui effectue les travaux ne sont donc pas déclarés au fisc. Cependant, il est fort possible que le chef de famille rapporte cette dépense dans une enquête de Statistique Canada sur la consommation des ménages. Une telle dépense pourra ainsi apparaître dans la comptabilité nationale.

### **3. Méthodes d'évaluation de l'économie souterraine**

De par sa nature même, l'économie souterraine est un phénomène difficile à mesurer. Il n'est donc pas étonnant de constater que les estimés de l'ampleur des activités souterraines varient beaucoup selon la méthode retenue pour l'évaluer. Cependant, depuis une vingtaine d'années, des progrès considérables ont été réalisés dans la mesure du phénomène et plusieurs méthodes sophistiquées ont été proposées. Il y a d'une part les méthodes indirectes fondées sur des hypothèses de type macroéconomique qui relient le phénomène à des variables observables, et, d'autre part, les méthodes directes qui cherchent à quantifier l'économie souterraine à partir de données microéconomiques. Les méthodes indirectes comprennent en particulier l'approche monétaire et l'approche dite de la variable latente, alors que l'approche directe inclut les études fondées sur des enquêtes-ménages ou sur des données de vérification fiscale.

Le coeur de l'approche monétaire est de supposer que toutes les transactions au noir sont réglées en argent liquide. Dans sa version la plus simple, cette approche suppose en outre qu'il existe une année de base au cours de laquelle l'économie souterraine était inexistante. La hausse au cours des années de la demande d'argent liquide par rapport aux dépôts bancaires, au delà de ce que prédisent les variables macroéconomiques traditionnelles, sert alors à évaluer la croissance de l'économie souterraine.

Ces hypothèses, difficilement testables, portent flanc à la critique. Ainsi certaines recherches récentes suggèrent que de 20 % à 30 % des transactions au noir ne sont pas effectuées en argent liquide. De plus, cette approche conduit souvent à des estimations très élevées et peu crédibles de l'économie souterraine. Par exemple, Mirus, Smith et Karleoff (1994) ont évalué l'importance de l'économie souterraine au Canada à 27 % du PIB en 1990, soit une dépense annuelle de près de 18 000 \$ par ménage, ce qui apparaît tout simplement irréaliste. Le fort biais à la hausse s'explique en partie par le fait que l'approche monétaire ne tient pas compte de façon adéquate des innovations financières qui ont été introduites dans les dernières années.



Une autre approche indirecte de type macroéconomique est la méthode de la variable latente, récemment appliquée au cas canadien par Giles et Tedds (2002). Au lieu d'estimer directement la taille de l'économie souterraine (non observable) en fonction d'un certain nombre de variables explicatives (taux de taxation, indice de réglementation, taux de chômage), on estime un modèle qui fait le lien entre ces variables explicatives et certains indicateurs (observables) de l'économie souterraine, comme l'importance relative de l'argent liquide dans le stock de monnaie. En imposant une règle de normalisation et en fixant la taille de l'économie souterraine à une valeur spécifique pour une année de base, il devient possible de prédire son évolution sur toute la période à l'étude. Bien que cette approche soit sophistiquée du point de vue technique, les résultats qu'on en tire s'avèrent cependant très sensibles à certaines hypothèses comme le choix de la valeur retenue à l'année de base.

En raison des problèmes méthodologiques soulevés par les approches macroéconomiques, certaines études ont utilisé des données microéconomiques, en particulier les enquêtes-ménages, pour l'estimation de l'économie souterraine. Le défi fondamental de l'approche enquête est d'élaborer un questionnaire et une méthode d'entrevue qui incitent les personnes sondées à révéler de l'information qu'elles peuvent désirer garder cachée. Ainsi, les intervieweurs doivent insister sur l'anonymat et la confidentialité des données individuelles de même que sur les objectifs exclusivement scientifiques de l'enquête. De plus, il est préférable de faire affaire à une agence de sondage dont la réputation de qualité et de fiabilité est à toute épreuve. En outre, il est probablement plus approprié de laisser les personnes sondées remplir le questionnaire elles-mêmes et venir le rechercher quelques jours plus tard, plutôt que d'effectuer un sondage *face à face* ou par téléphone.

L'approche enquête comporte bien sûr certaines limites importantes. Ainsi, on doit s'attendre à ce que les personnes contactées soient plus disposées à révéler l'information sur les achats au noir (dont la découverte par le fisc n'implique pas en général de pénalités) que sur les revenus au noir. En outre, il est fort probable que les enquêtes ne donnent aucune ou très peu d'information sur les activités criminelles. De plus, il peut arriver que les enquêtes-ménages sous-estiment la dissimulation au fisc de certains achats auprès de petites entreprises, lorsque celle-ci se fait à l'insu du consommateur qui effectue la dépense. En conséquence, l'approche enquête conduit probablement à une évaluation conservatrice du phénomène à l'étude, même lorsque des ajustements évidents sont apportés afin de tenir compte de certaines erreurs de

mesure. Selon les résultats de Fortin *et al.* (1996), l'économie souterraine, ajustée pour tenir compte de l'économie criminelle, se situait à moins de 3 % du PIB au Québec en 1993, soit environ 2000 \$ par ménage. Cette mesure constitue probablement une borne inférieure à l'ampleur du phénomène.

Un avantage important de l'approche fondée sur les enquêtes-ménages est de fournir de l'information microéconomique sur les caractéristiques des personnes qui transigent comme acheteurs ou vendeurs dans l'économie souterraine, sur les heures de travail au noir ainsi que sur les secteurs d'activité les plus touchés. Cette approche permet aussi de jauger les perceptions relativement aux probabilités de détection, aux pénalités, et à l'opprobre social associé aux activités au noir. Grâce aux données ainsi obtenues, il devient possible de réaliser des études descriptives et économétriques du phénomène et d'en quantifier les causes. Dans ce qui suit, nous porterons notre attention sur certains résultats d'analyse obtenus à partir d'enquêtes que mes collaborateurs et moi-même avons réalisées. Comme nos études portent essentiellement sur le travail au noir, nous concentrerons notre attention sur ce phénomène qui génère une proportion très importante des activités souterraines.

#### **4. Les causes du travail au noir**

Quelles facteurs influent sur la décision de travailler au noir ? La théorie économique de la fraude fiscale développée par des chercheurs tels que le prix Nobel Gary Becker, apporte un certain éclairage sur cette question. Le travail au noir est une activité risquée, puisqu'il existe une probabilité non-nulle d'être détecté par le fisc et d'avoir à payer une pénalité. En contrepartie, il permet à la personne de réduire son fardeau fiscal ou encore d'accroître son revenu tout en conservant ses prestations sociales. Le travail au noir s'analyse ainsi comme une loterie à deux étapes. Dans une première étape, l'individu décide de la quantité d'heures totales de travail à effectuer. Il prend ensuite une décision en présence de risque en choisissant d'affecter une partie de ces heures au travail non déclaré.

Cette approche met en évidence certaines variables cruciales qui influencent le choix de travailler au noir. Ainsi, le taux marginal de taxation sur les revenus déclarés, la probabilité subjective d'être détecté par le fisc, le taux de pénalité sur les revenus de travail non déclarés et les taux de salaire sur les marchés noir et officiel sont des variables qui affectent la décision de travailler au noir. Le degré d'aversion au risque de l'individu joue aussi un rôle important

dans ce choix. Dans une étude économétrique réalisée sur données d'enquête pour la ville de Québec, Lacroix et Fortin (1992) concluent que toutes ces variables jouent un rôle significatif dans la décision de travailler au noir. Dans une étude parallèle, Lemieux, Fortin et Fréchette (1996) montrent que ce sont les prestataires du programme d'aide sociale qui sont les plus incités à travailler au noir. Ces individus font face à des taux effectifs de taxation souvent très élevés sur leurs revenus de travail déclarés. En effet, au delà d'une faible exemption, ils perdent 1 \$ de prestations d'aide pour chaque dollar gagné sur le marché officiel. En d'autres mots, ils sont taxés à 100 %. Il est donc très tentant pour ces personnes de travailler au noir de façon à accroître leur revenu tout en conservant leurs prestations. D'ailleurs, plus de 30 % des prestataires de l'aide sociale de notre enquête rapportaient avoir travaillé au noir.

Plusieurs développements récents dans l'analyse du travail au noir ont cherché à élargir le modèle de base de façon à le rendre plus réaliste. Ainsi, il importe d'introduire la réglementation comme source additionnelle du travail au noir. Par exemple, les lois sur l'immigration expliquent sans doute une partie importante du phénomène aux Etats-Unis et dans plusieurs pays occidentaux. Les lois sur les normes de travail telles que le salaire minimum et la semaine normale de travail incitent aussi au travail non déclaré. Selon une étude récente de Lefebvre (2002), une réduction de 5 heures de la semaine normale de travail aurait pour effet d'inciter un individu contraint par la réglementation à accroître en moyenne ses heures de travail au noir de 10 heures par année.

Par ailleurs, l'analyse du travail au noir doit tenir compte du fait qu'il est plus facile de dissimuler certains types de travail au noir. Ainsi, les entrepreneurs à leur compte ou les travailleurs dans certains secteurs ont plus de facilité à frauder le fisc que les salariés dont l'impôt est retenu à la source. Ce phénomène explique en partie la concentration observée des activités au noir dans certains secteurs d'activité. Ainsi, les résultats tirés de notre enquête de 1994 (Fortin *et al.*, 1996) montrent que les secteurs les plus représentés du côté des revenus au noirs sont : l'entretien domestique (13,4 % de l'ensemble des revenus au noir), la rénovation (11,1 %), les services professionnels (11 %), la restauration et la réception (5,45 %), la garde d'enfants (5,06 %), la construction (2,8 %), et la réparation (2,2 %). Ces secteurs représentent la moitié de l'ensemble des revenus au noir. La plus grande facilité de frauder le fisc dans certains secteurs explique aussi pourquoi l'introduction de la taxe sur les produits et services (TPS) et de la taxe de vente du Québec (TVQ) à la fin des années 80 a stimulé le

développement de l'économie souterraine dans notre province, causant un bond dans les taux de taxation sur les services auparavant exempts de taxes de vente.

En outre, la probabilité d'être pris est en partie sous le contrôle de l'individu de sorte qu'il importe d'en tenir compte dans l'analyse. Le travailleur au noir peut être en mesure de réduire cette probabilité en investissant des ressources et en utilisant une technique appropriée (*e.g.*, en travaillant la nuit ou durant la fin de semaine; en choisissant un lieu de travail caché). Ce phénomène peut d'ailleurs expliquer pourquoi, selon nos résultats d'enquête, les individus qui travaillent dans l'économie souterraine s'y adonnent rarement à temps plein. Le risque d'être pris s'accroît habituellement avec l'intensité du travail au noir et le niveau des revenus non déclarés.

Le modèle de base suppose que l'individu qui travaille au noir est complètement amoral. En d'autres mots, il ne manifeste ni plaisir ni culpabilité à frauder le fisc. Or, nos recherches ont montré que les attitudes en matière d'éthique influencent de manière importante la décision de travailler au noir ou pas. Les personnes qui jugent immoral de travailler au noir le font peu. En fait, si nous étions tous amoraux, nous serions tous fraudeurs puisque le rendement espéré de la fraude est en général largement positif.

Il importe aussi de tenir compte des interactions sociales et des effets de voisinage sur la décision de frauder. Il est en effet très probable que la personne soit influencée par le comportement de son entourage. Le phénomène d'entraînement joue. « Si tout le monde le fait, pourquoi pas moi », et l'épidémie se répand, la fraude se généralise. L'explosion du marché des cigarettes en contrebande au début des années 1990 en est une illustration frappante.

Enfin, la décision de travailler au noir peut aussi être influencée par la perception qu'a l'individu de l'utilisation des taxes qu'il doit payer. Ainsi, on s'attendra à ce qu'un individu soit d'autant plus enclin à travailler au noir qu'il a l'impression que le gouvernement n'utilise pas les fonds publics à bon escient.

## 5. Conclusion

L'économie souterraine constitue en fait une réaction naturelle des marchés en présence des interventions gouvernementales dans les échanges. Elle est source d'inefficacité et de gaspillage dans la mesure où les ressources qui y sont affectées sont moins productives que dans l'économie officielle. De plus, elle entraîne des coûts pour les fraudeurs qui veulent échapper au fisc et pour l'Etat qui veut les prendre et les poursuivre. Enfin, elle viole ces normes de justice sociale que sont les principes d'équité horizontale et verticale. En revanche, en imposant des limites aux pressions fiscales et réglementaires de l'État, elle en contraint l'expansion. Cet effet est source d'efficacité dans la mesure où on a des raisons de croire que l'intervention de l'État dans l'activité économique est excessive ou mal ciblée.

L'analyse de l'économie souterraine soulève des questions fascinantes mais auxquelles il est encore difficile de répondre. Sur le plan purement descriptif, on s'interroge en particulier sur l'ampleur et la croissance de l'économie souterraine, sur les caractéristiques des individus qui y transigent comme acheteurs ou comme producteurs, sur les secteurs d'activité qui sont les plus touchés et sur la réduction des recettes fiscales qui en découle. À un niveau plus analytique, on cherche à analyser les causes du phénomène et l'impact sur son évolution de variables telles que la fiscalité, les transferts sociaux, la réglementation, le renforcement des contrôles fiscaux, le niveau des pénalités en cas de fraude fiscale ainsi que les interactions sociales entre les individus qui forment la société. On cherche en outre à quantifier les conséquences de sa présence sur l'affectation des ressources dans l'économie et sur la justice distributive.

Si les études de nature macroéconomique ont permis de jeter de la lumière sur l'ampleur et l'évolution du phénomène, on doit attribuer aux recherches de nature plus microéconomique les principaux éléments de réponses qui ont été apportées jusqu'ici à la plupart des questions soulevées. S'il existe encore peu d'information sur ces questions, c'est qu'à ce jour, il n'y a eu que peu de recherches microéconomiques portant sur l'économie souterraine. Bien sûr, les enquêtes-ménages sont très délicates à réaliser et coûteuses, compte tenu de la nature cachée du phénomène. Cependant, nous avons montré par nos recherches que celles-ci étaient réalisables et pouvaient s'avérer fort utiles pour mieux appréhender et comprendre le phénomène. On ne peut qu'espérer que ce type d'enquêtes se multipliera dans les prochaines années.

En outre, les études américaines basées sur les données de vérification fiscale ont aussi permis d'apporter un éclairage très précieux sur des questions telles que l'impact des taux marginaux d'impôt sur la décision de frauder le fisc ainsi que sur la répartition des fraudeurs selon les tranches de revenu. Certains pays, comme les Etats-Unis, donnent aux chercheurs l'accès à des bases de données de vérification fiscale complètement dénominalisées et anonymes leur permettant d'effectuer des recherches poussées sur la fraude fiscale. On doit espérer qu'au Canada les gouvernements fédéral et provinciaux donnent aussi aux chercheurs l'accès à ce type de données anonymes de façon à mieux comprendre le phénomène.

Une source alternative d'informations sur la fraude fiscale et le travail au noir provient de données tirées d'expériences en laboratoire. Il s'agit de simuler sur ordinateur des situations réalistes (on donne aux joueurs de «vrais» dollars), tout en contrôlant de façon rigoureuse l'environnement des personnes qui participent aux expériences. Ce type de jeux est devenu de plus en plus répandu en science économique. Les recherches dans ce domaine ont d'ailleurs donné lieu à l'octroi d'un prix Nobel en 2002 à Vernon L. Smith, le père fondateur de l'économie expérimentale. De telles expériences permettent par exemple d'obtenir rapidement des données utiles pour l'analyse des choix des individus face aux paramètres de la taxation et du contrôle fiscal. Cette approche me paraît avoir beaucoup d'avenir car elle permet l'étude d'un phénomène sur lequel des données fiables sont très difficiles à obtenir.

Plus généralement, l'approfondissement des recherches sur l'économie souterraine exigera dans le futur des sources nouvelles d'information permettant de mieux en analyser les causes et les conséquences et éventuellement de mieux en contrer les effets pervers.

## Bibliographie

Cowell, Frank. A. (1987). "The Economic Analysis of Tax Evasion", dans John D. Hey et Peter Lambert (éd.), *Surveys in the Economics of Uncertainty*, Oxford: Basil Blackwell.

Fortin, Bernard, Gaétan Garneau, Guy Lacroix, Thomas Lemieux et Claude Montmarquette (1996). *L'économie souterraine au Québec : Mythes et réalités*, Québec : Les Presses de l'Université Laval.

Giles, David E.A. et Lindsay M. Tedds (2002). *Taxes and the Canadian Underground Economy*, Toronto: Canadian Tax Foundation.

Hirschman, Albert O. (1970). *Exit, Voice and Loyalty*, Cambridge: Harvard University Press.

Lacroix, Guy et Bernard Fortin (1992), «Utility-Based Estimation of Labour Supply Functions in the Regular and Irregular Sectors», *Economic Journal*, 102, pp. 1407-1422.

Lefebvre, Patrick (2002), « Offre de travail au noir et effet de voisinage », Mémoire de maîtrise, département d'économique, Université Laval.

Lemieux, Thomas, Bernard Fortin et Pierre Fréchette (1994), «An Empirical Model of Labor Supply in the Underground Economy», *American Economic Review*, 84, pp. 231-254.

Mirus, Rolf, Roger S. Smith et Vladimir Karoleff (1994), «Canada's Underground Economy Revisited: Update and Critique», *Canadian Public Policy*, 20, pp.235-252.

Schneider Friedrich et Dominik H. Enste (2000). «Shadow Economies: Size, Causes and Consequences», *Journal of Economic Literature*, XXXVIII, pp. 77-114.

Sédillot, René (1985). *Histoires des marchés noirs*, Paris : Tallandier.

## Appendice : Présentation de Bernard Fortin à la Société Royale du Canada

par Gérard Bélanger<sup>2</sup>

Monsieur,

Vous devez votre élection à la Société royale du Canada à la qualité de vos travaux en science économique. Il est utile de les résumer succinctement en les insérant dans l'évolution de cette discipline. Dans cette entreprise, je me limiterai à trois dimensions :

1. la spécificité de la science économique;
2. le phénomène majeur du XX<sup>e</sup> siècle : la croissance de l'État;
3. l'explosion de la capacité de calcul de l'ordinateur.

### **1. La spécificité de la science économique**

Au temps où je faisais mes études, la science économique était généralement définie par son objet plutôt que par sa méthodologie, soit l'étude des phénomènes monétaires ou des échanges marchands. Avec l'étude des grands agrégats, la macro-économique occupait presque toute la place. Dans les récentes décennies, la science économique s'est diversifiée et a fait montre d'un certain impérialisme en étendant son application aux phénomènes sociaux, marchands ou non, et en insérant l'homo economicus rationnel à la recherche de son bien-être dans toutes sortes de dimensions de l'activité sociale.

Vos travaux de micro-économie appliquée s'insèrent dans cette évolution. Deux titres récents en témoignent : "Le marché du mariage, la législation du divorce et l'offre de travail des ménages" (*Journal Political Economy*, 2002) et "Test de la rationalité collective pour les ménages à multiples décideurs" (*Economic Letters*, 2001). Nous sommes loin des études des grands agrégats économiques.

### **2. La croissance de l'État**

---

<sup>2</sup> Professeur titulaire au département d'économique de l'Université Laval et membre de la Société royale du Canada.



Le vingtième siècle a été caractérisé par la croissance de l'État : soixante-dix ans de régimes communistes à l'Est et, dans les pays développés, l'implantation et la consolidation de l'État-providence ou de l'État-assureur. Aujourd'hui, les dépenses publiques au Québec représentent près de la moitié de l'économie.

La majorité de vos travaux portent sur l'État-providence et son financement. Ils veulent isoler l'impact des assurances publiques et de la taxation sur le comportement des agents économiques. Vos publications sont nombreuses et dans des revues de premier ordre.

Parmi les sujets étudiés, on peut mentionner les interrelations entre l'assistance sociale et l'assurance-emploi, et entre cette dernière et l'assurance contre les lésions corporelles, la taille et les déterminants de l'économie souterraine, les coûts importants d'inefficacité d'une taxation plus élevée, la répartition régionale des médecins, et les réformes de la sécurité du revenu et de la taxation. Tous s'accorderont pour reconnaître l'à propos de ces analyses dans le Canada de 2002.

### **3. L'explosion de la capacité de calcul de l'ordinateur**

L'ordinateur personnel d'aujourd'hui a une capacité immensément plus grande que les dinosaures d'il y a quarante ans. L'évolution fulgurante de cette technologie a permis de réduire les coûts des études empiriques et de traiter d'imposantes banques de données.

La majorité de vos travaux se basent sur des données de fichiers administratifs, comme celui des bénéficiaires de la sécurité du revenu, et des enquêtes originales comme celles reliées à l'économie souterraine. Vous êtes en perpétuelle recherche de banques de données intéressantes.

En plus d'être un excellent guide pour les travaux des étudiants de maîtrise et de doctorat, vous aimez le travail en équipe. Pas moins de douze collègues actuels ou passés du département se sont retrouvés co-auteurs de vos publications.

Vos efforts soutenus et votre production remarquable ont été couronnés par deux nominations importantes au cours des derniers mois. En janvier 2001, vous deveniez le titulaire de la Chaire de recherche du Canada en politiques sociales et ressources humaines. Quelques mois auparavant, la Société royale du Canada vous ouvrait toutes grandes ses portes.

Mesdames, Messieurs, c'est avec fierté que j'invite notre nouveau collègue à nous présenter son allocution inaugurale.